

HARLEY | ORIGINALS WARRANTY™

Pour motos d'occasion.\*\*

### Une valeur sûre.

Les mots ne suffisent pas à décrire toute la fascination exercée par la moto : vitesse, habileté de conduite, griserie de négocier les courbes, virtuosité du mouvement, sentiment de liberté et plaisir de maîtriser la technologie moderne contribuent à la sensation extrême.



Pour que votre bonheur soit complet, toutes les motos d'occasion de votre concessionnaire ont été vérifiées dans les moindres détails et sont dans un état irréprochable. Toutefois, certains dommages ne sont pas totalement exclus.

C'est la raison pour laquelle votre concessionnaire vous offre, pour votre Harley®, une garantie fiable qui vous protège intégralement de tous les frais de réparation imprévus.\*\*

### Une couverture optimale.

La HARLEY | ORIGINALS WARRANTY™, qui s'étend sur 12 mois minimum, couvre pratiquement toutes les pièces (à l'exception des pièces d'usure comme les garnitures de frein, les pneus, les ampoules électriques\*\*\*) et intervient, également en cas de dommages répétés survenant pendant la durée de la garantie. La garantie peut être prolongée de 12 mois supplémentaires, si vous le souhaitez.\*\*\*

\*\* Sous réserve des conditions applicables de CG Car-Garantie Versicherungs-AG.

\*\*\* Votre concessionnaire Harley-Davidson® vous informera en détail à ce sujet.

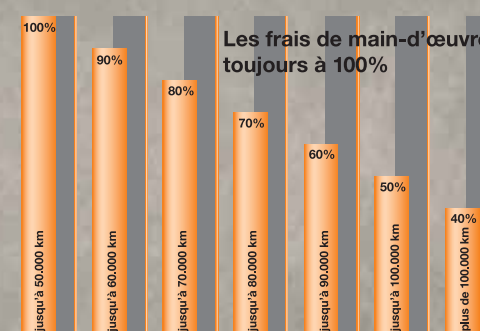


HARLEY | WARRANTY™

Un remboursement des frais en fonction de la vétusté.

Harley-Davidson Warranty Services\* rembourse, en cas de réparation, les frais de main-d'oeuvre et de matériel même si votre véhicule subit des dommages à plusieurs reprises.

Ce n'est que si la moto a parcouru plus de 50.000 kilomètres qu'il vous sera demandé – pour les frais de matériel seulement – de prendre en charge une partie des coûts calculée en fonction de la valeur et du kilométrage réellement parcouru.



Frais de matériel selon la vétusté des pièces.

HARLEY | WARRANTY™

Exemples de pièces couvertes.\*\*

- ABS (hydraulique incl.)
- Démarreur
- Cylindre de frein
- Etrier de frein
- Boîtier papillon
- Boîte de vitesse
- Maître-cylindre
- Pont arrière
- Instruments
- Radiateur
- Sonde lambda
- Alternateur
- Roulement de tête de fourche
- Moteur
- Arbre à câmes
- Carter d'huile
- Pompe à huile
- Radiateur à huile
- Roulement de roue
- Roulement
- Anneau de retenue d'huile
- Boîtier de commande
- Thermostat
- Fourche télescopique
- Carburateur
- Soupapes
- Pompe à eau
- Joint de culasse

La garantie comprend toutes les pièces électronique et mécaniques de la moto (seulement quelques exceptions)

\*\* Sous réserve des conditions applicables de CG Car-Garantie Versicherungs-AG.

HARLEY | OPTIMUM WARRANTY™

Sécurité complémentaire pour motos neuves.\*\*

### Rouler sans souci.

Votre nouvelle moto, c'est un rêve que vous avez longtemps caressé. Quand ce rêve devient enfin réalité, l'achat et le financement de votre machine doivent être soigneusement étudiés et planifiés. Et vous souhaitez éviter le plus longtemps possible les réparations coûteuses.

Vous bénéficiez de deux ans de garantie constructeur. Mais avec le temps, même les meilleures machines peuvent accuser de petits ou de gros défauts. Grâce à la HARLEY | OPTIMUM WARRANTY™, vous continuez à profiter jusqu'à trois ans de plus d'une protection contre les frais de réparation imprévus.\*\* Vous êtes ainsi assuré d'échapper aux surprises ruineuses et de pouvoir consacrer votre argent aux choses que vous appréciez.



### Prolongation de garantie.

Et ce n'est pas tout. Juste avant la date d'échéance de la HARLEY | WARRANTY™, vous avez la possibilité de la prolonger pendant 12 mois.\*\*\*

### Profitez des avantages suivants :

- protection étendue contre les coûts de réparation
- en cas de réparation, assurance des liquidités
- valable dans tous les pays de l'Union européenne, en Suisse et en Norvège
- haute sécurité de planification
- maintien de la valeur de votre moto

\*\* Sous réserve des conditions applicables de CG Car-Garantie Versicherungs-AG.

\*\*\* Votre concessionnaire Harley-Davidson® vous informera en détail à ce sujet.



**HARLEY | WARRANTY™**  
**Une réparation sans contraintes financières.**

Il vous suffit de faire réparer les dégâts chez votre concessionnaire Harley-Davidson®. La garantie prend en charge le remboursement des frais prévus par la garantie, en fonction de la valeur de votre véhicule au moment du dommage. Le règlement s'effectue entre CarGarantie et le garage, sans aucune intervention de votre part.

**HARLEY | WARRANTY™**  
**Un traitement du dommage simple et efficace.**

La HARLEY | WARRANTY™ est un service de CG Car-Garantie Versicherungs-AG, le leader des spécialistes européens en matière de prestations de garantie de véhicules. Votre concessionnaire Harley-Davidson® vous renseignera volontiers et veillera, en collaboration avec les gestionnaires de CarGarantie, à régler rapidement et aisément les dommages couverts par la garantie. CarGarantie vous assure une protection optimale et sans bureaucratie, 24 heures sur 24 et 365 jours par an.

**HARLEY | WARRANTY™**  
**Une valorisation réelle de votre moto.**

Les documents de garantie que vous recevez lors de la conclusion du contrat HARLEY | WARRANTY™ offrent des avantages non négligeables :



- Le Garantie-Pass présente vos droits à la garantie.
- Il constitue la preuve d'un suivi régulier de votre moto à l'atelier.
- Il est transmissible, en cas de changement de propriétaire, pendant toute la durée de la garantie.

**Votre carte client individuelle.**

Votre carte client personnelle témoigne de vos droits à la garantie et vous assure une assistance rapide dans tous les pays de l'Union européenne, en Suisse et en Norvège. Bénéficiez d'un maximum de sécurité dès l'achat de votre moto.



Votre concessionnaire Harley-Davidson® vous renseignera volontiers

www.cargarantie.com

HARLEY | WARRANTY™, HARLEY | OPTIMUM WARRANTY™ et HARLEY | ORIGINALS WARRANTY™ sont des produits de CG Car-Garantie Versicherungs-AG. La garantie est octroyée par le concessionnaire désigné par le certificat de garantie et signataire de celui-ci.  
 \* Harley-Davidson Warranty Services est une offre de CG Car-Garantie Versicherungs-AG.  
 © H-D 2010. Harley, Harley-Davidson et le logo Bar & Shield sont des marques déposées de H-D Michigan, LLC.

xxxxxx.0 - 05/2010

**HARLEY | WARRANTY™**

**Encore plus de plaisir de conduire avec une garantie**



**HARLEY | OPTIMUM WARRANTY™**  
**Sécurité complémentaire pour motos neuves**

**HARLEY | ORIGINALS WARRANTY**  
**Pour motos d'occasion**



Harley-Davidson  
 Warranty Services\*

**HARLEY | WARRANTY™**  
**La garantie.**

Félicitations ! En achetant votre moto, vous avez opté pour de la qualité et de la sécurité. En plus de la qualité du véhicule, votre partenaire vous offre, sous le même toit, un ensemble de services irréprochables. La HARLEY | WARRANTY™ vous libère des coûts de réparation imprévus.

**HARLEY | WARRANTY™**  
**Garantie valable dans toute l'Europe.**

Existe-t-il meilleure manière de parcourir et de découvrir l'Europe en pleine expansion qu'à moto ?

Grâce à la HARLEY | WARRANTY™, prenez la route sans souci : elle est valable dans tous les pays de l'Union européenne, en Suisse et en Norvège.

